

À voir en chemin

A Le **marais Gédéau** est un formidable observatoire de la faune sauvage : canards, hérons cendrés, bécassines des marais... Ces zones humides sillonnées d'étiers et de roseaux sont une réserve de biodiversité importante.

B Attestant d'une présence humaine ancienne, la commune de Corsept compte de nombreux **menhirs**. Découvrez-les grâce à un dépliant disponible sur simple demande dans les offices de tourisme de Saint-Brevin et Paimboeuf.

À faire

1/ **Les pêcheries**, cabanes de pêche sur pilotis équipées d'un carrelet, sont emblématiques de l'estuaire de la Loire. Une promenade au port de la Maison Verte vous permet de les longer. Vous pouvez aussi louer le temps d'une marée la pêcherie communale de Corsept.
Infos : 02 40 27 51 96.

2/ **A vélo** : ce circuit est possible en **VTT** avec alternance de chemins et sentiers boisés, agréable aux beaux jours mais plus difficile en hiver car terrain pouvant être gras ou inondé.



Le plantain d'eau



Plante aquatique vivace qui pousse près des étangs, marais ou ruisseaux, avec des grandes feuilles lancéolées et des fleurs en épis, et connue pour ses **vertus anti-inflammatoires**.

La charte du randonneur

- ✓ Respectons les espaces protégés.
- ✓ Restons sur les chemins.
- ✓ Gardons les chiens en laisse.
- ✓ Conservons nos déchets.
- ✓ Partageons les sites naturels.
- ✓ Laissons pousser les végétaux.
- ✓ Soyons vigilants aux incendies.
- ✓ Veillons à la tranquillité des lieux et refermons les barrières.



N'hésitez pas à signaler les problèmes rencontrés lors de vos randonnées (balisage manquant, entretien, déchets, aménagements détériorés...) grâce à l'application Suricate.



02 40 27 24 32



www.saint-brevin.com



Retrouvez tous nos circuits de randonnée et parcours vélo en Sud Estuaire sur www.saint-brevin.com ou en scannant ce QR code.



Merci de ne pas jeter sur la voie publique

Le circuit des Menhirs



Corsept



@Douaud



@ot-st-brevin

Accessible uniquement en saison sèche



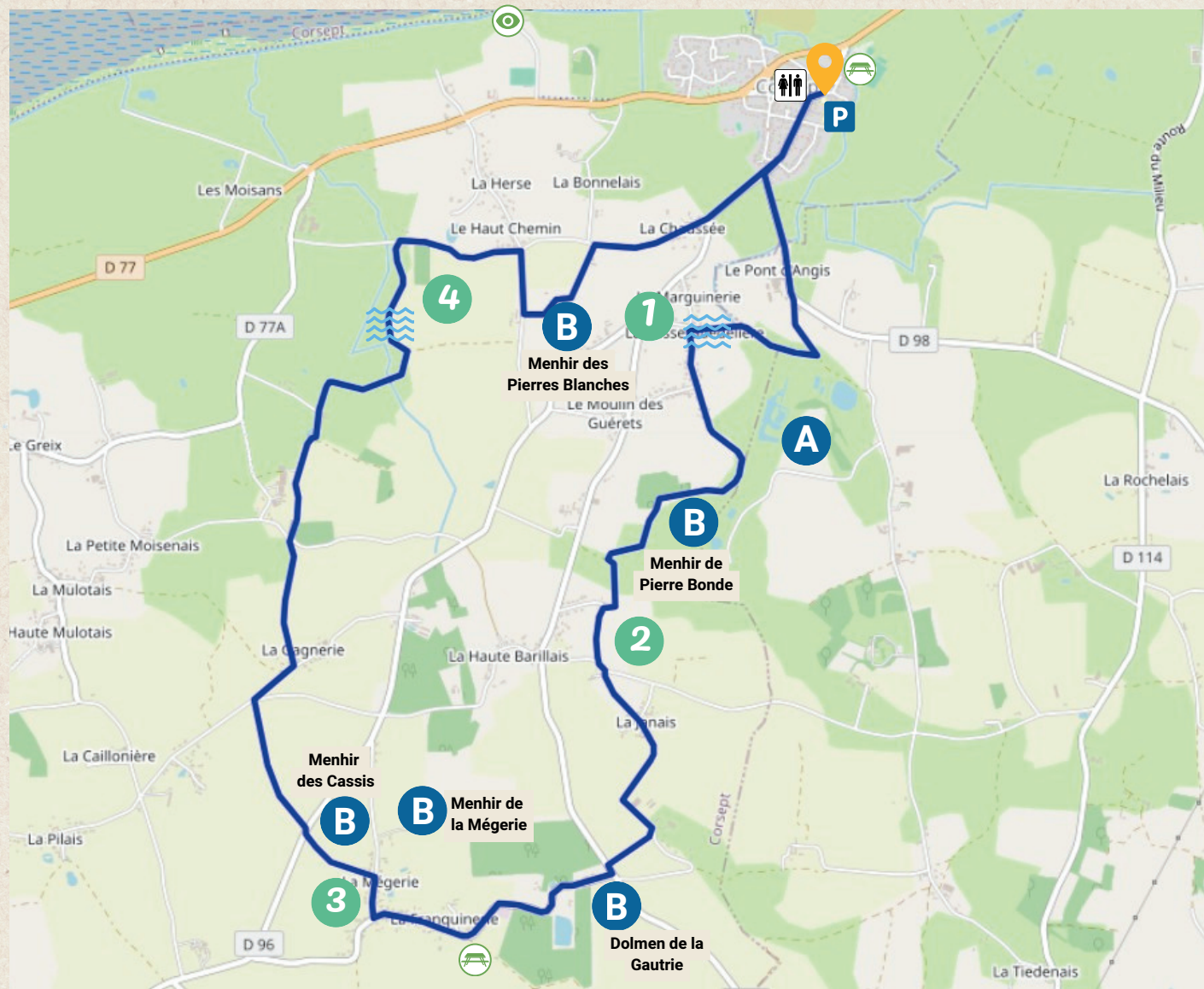
3h30



12 km



Saint-Brevin
émotions brutes



>>> Le parcours

Départ : Place de l'église

1 Au panneau de départ, laissez l'église derrière vous et prenez la rue de l'Estuaire. Tournez à gauche, puis encore à gauche au calvaire direction Saint-Viaud. Au Pont-Angis, empruntez le sentier à droite au bout du village. Il vous mène au bord du **marais Gédéau**. Tournez à droite à l'intersection. Longez l'étier et franchissez le pont. Tournez à gauche à la Basse Gédelière puis marchez sur le chemin bordant les prairies humides.

2 Sur votre parcours, vous passez près du **menhir de la Pierre Bonde**, dans les prés sur votre gauche. Poursuivez sur le chemin à gauche jusqu'à la Moustrie et la Pecquerie. Prenez le sentier étroit jusqu'à La Janais, puis sur la droite d'un hangar le circuit serpente le long des champs jusqu'à la ferme de l'Aubinais.

3 Tournez ensuite à droite dans le chemin privé et marchez tout droit jusqu'à la D97. Prenez à gauche puis tout de suite à droite vers la Noëlle. A l'intersection, un panneau vous indique le **dolmen de la Gautrie** à 150m de là (hors circuit). Suivez ensuite le balisage jaune jusqu'à la Franquinerie et la Mégerie où l'on aperçoit le menhir du même nom. Continuez par le chemin à gauche avec une vue sur le **menhir des Cassis** au milieu du champ. Traversez la RD96 tout droit puis à droite à la prochaine intersection.

4 Le circuit se poursuit à gauche à la Gagnerie, puis à droite le long du hangar de la Mouraudière. Au village Les Bois, poursuivez en face puis trouvez le sentier à gauche menant au Champ Albert à travers les prés. A la route, tournez à droite vers la Chaperonnais. Le **menhir des Pierres Blanches** se trouve à l'entrée du chemin qui ramène à la route de la Chaussée. Arrivé au village, suivez la RD96 pour retrouver le centre et le parking de l'église.

Départ Parking À voir Point de vue Aire de pique-nique Inondable WC 200 m



Téléchargez le tracé
GPX sur
saint-brevin.com
ou avec
le QR Code



Balisage

Bonne direction
Changement de direction
Mauvaise direction



Circuit de territoire non inscrit au PDIPR.